



Pays d'Armagnac

Pôle d'Equilibre Territorial et Rural

Liste des délibérations du Comité Syndical

Séance du lundi 18 septembre 2023

18h30 Salle de réunion de la Maison Armagnac Gascogne

- ❑ Délibération n°1 : Adoption du procès-verbal de la séance du 12 juin 2023 ;
- ❑ Délibération n°2 : Renouvellement de la ligne de trésorerie ;
- ❑ Délibération n°3 : Instauration de la commission des « Bourgs-Centres du Pays d'Armagnac » ;
- ❑ Délibération n°4 : Validation de la candidature du PETR à l'appel à manifestation d'intérêt « Démonstrateurs territoriaux des transitions agricoles et alimentaires » lancé par la Banque des Territoires ;
- ❑ Délibération n°5 : Autorisation de recrutement d'un agent contractuel conformément aux dispositions de l'article L.332-23 1° du code général de la fonction publique pour le recrutement temporaire sur un emploi non permanent ;
- ❑ Délibération n°6 : Convention d'assistance à maîtrise d'ouvrage entre le PETR et la CC du Grand Armagnac en vue de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi-H) ;
- ❑ Délibération n°7 : Approbation de la convention de mise à disposition du Bureau d'Information Touristique (BIT) de Vic Fezensac au PETR du Pays d'Armagnac nécessaires à l'exercice de la compétence « Promotion du tourisme dont création d'Offices de Tourisme ».